

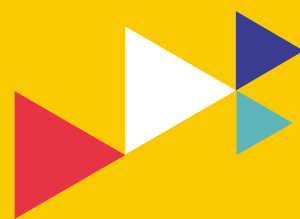


Organisation
internationale
du Travail



► Justice Sociale et Travail décent au Togo

Les Principaux Résultats du projet RBSA-TOGO





Des réalisations impactantes pour une protection sociale renforcée (durée du projet : 2 ans)

MOT DE LA DIRECTRICE

L'organisation Internationale du Travail (OIT) a initié la Coalition mondiale pour la justice sociale dont le Forum inaugural pour la justice sociale s'est tenu le 13 juin 2024, à l'occasion de la 112e session (2024) de la Conférence internationale du travail. La coalition mondiale pour la justice sociale promeut un développement dynamique, durable et inclusif, fondé sur un monde plus solidaire, des politiques sociales, économiques, financières et environnementales plus cohérentes, l'équité et l'égalité des chances, notamment d'accès à des opportunités de travail décent pour tous, et une plus grande concertation entre un large éventail de parties prenantes.

A travers cette initiative, il s'agit d'intensifier les efforts collectifs pour remédier aux déficits de justice sociale et d'accélérer la mise en œuvre des Objectifs de développement durable et de l'Agenda du travail décent.

Au Togo, qui est membre de la CMJS, les efforts du gouvernement pour la justice sociale et bien-être des travailleurs portent entre autres sur le renforcement du dialogue social, l'extension de la protection sociale et la promotion de la législation du travail.

L'OIT, dans ce processus, a apporté principalement son assistance technique, pour soutenir la réflexion stratégique et développer des outils spécifiques dans les domaines de promotion de la législation sociale, le renforcement du dialogue social, les droits fondamentaux au travail et l'extension de la protection sociale. Dans le domaine de la protection sociale, l'OIT au Togo a mis en œuvre le projet intitulé « Des options pour un financement durable de la protection sociale, y compris le système de couverture maladie universelle ». Un appui technique a permis de faire des études techniques pour la mise en œuvre de l'assurance maladie universelle, de renforcer les capacités des mandants tripartites pour une participation plus efficace au processus d'extension et au dialogue social et de préparer la législation devant faciliter l'extension effective de la protection sociale.



Ndeye Coumba Diop
Directrice du Bureau-Pays de l'OIT
pour la Côte d'Ivoire, le Bénin,
le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo

Cette phase de préparation stratégique s'est déroulée dans un cadre de concertation entre les différentes parties prenantes, pour un dialogue social constructif.

L'OIT se réjouit de la bonne collaboration avec le Gouvernement et les partenaires sociaux qui a facilité l'atteinte des résultats attendus dudit projet. La prochaine étape, dans ce contexte est de consolider les efforts pour une seconde phase de l'opérationnalisation l'assurance maladie universelle et l'extension effective de la protection sociale aux travailleurs et travailleuses d'économie informelle.

L'OIT reste engagée auprès des mandants du Togo et des partenaires stratégiques pour soutenir les efforts de promotion du travail décent visant à garantir la justice sociale au TOGO.

1. Renforcement des capacités institutionnelles en matière de protection sociale



Photo 1 et 2 : Gilbert Bawara, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social félicitant Ndeye Coumba Diop, Directrice du Bureau Pays de l'OIT-Abidjan pour l'appui de l'OIT au Togo dans la mise en place des instruments de l'Assurance maladie universelle, (Lomé, 21 mai 2024)

- ▶ 10 cadres du Togo, dont une femme leader provenant des partenaires sociaux, sont certifiés dans le domaine de la protection sociale en santé par le Centre International de Formation (CIF) de l'OIT. Ces cadres contribuent à l'opérationnalisation du système d'assurance maladie universelle. La formation est répliquée dans les différentes institutions par ces personnes ressources afin d'élargir les compétences aux autres acteurs ;
- ▶ 04 personnes ont été formées sur les indicateurs de la protection sociale. Grâce aux compétences acquises, ces cadres ont produit les indicateurs dans la perspective du prochain rapport mondial 2023-2025 sur la protection sociale. Ces données ont été officiellement transmises à l'OIT par le ministère de la fonction publique, du travail et du dialogue social. Egalement, une concertation des acteurs a été organisée pour l'élaboration annuelle d'un bulletin sur le système de protection sociale au Togo.
- ▶ 43 acteurs du gouvernement, des syndicats et du patronat dont 8 femmes, ont été formés sur le financement de la protection sociale, y compris l'assurance maladie universelle. Ces personnes ont accompagné le processus de l'étude sur les options budgétaires pour le financement de la protection sociale au Togo et sont des personnes ressources pour le dialogue sur les différentes options proposées ;
- ▶ 02 cadres de l'Institut national d'assurance maladie du Togo ont été formés sur l'outil ILO/HEALTH. L'outil a été mis à la disposition de l'INAM, ce qui a permis d'apurer les bases de données afin de les rendre plus fiables pour l'étude actuarielle. L'outil ILO/HEALTH est bien maîtrisé des actuaires qui pourront désormais faire des études actuarielles périodiques à partir de cet outil.



Photo 3 et 4 : Les centrales syndicales et le patronat sont des acteurs clés pour appuyer l'opérationnalisation de l'AMU.

- ▶ **02 actuaire**s de la caisse nationale de sécurité sociale et de la caisse de retraites du Togo ont été formés sur les «Pratiques et modélisations actuarielles pour le financement durable des systèmes de retraite». Les participants ont fait une restitution à l'équipe du BIT et à leurs structures respectives. Ils sont aptes à accompagner les réformes du régime de pensions vieillesse ;
- ▶ **03 cadres** issus des ministères chargés de la fonction publique, des finances, de l'action sociale et un représentant des syndicats ont bénéficié d'une formation sur les finances

publiques et la protection sociale dans l'optique de disposer de plus en plus une masse critique sur le financement de la protection sociale au Togo. Ces acteurs formés, pourront lors des discussions budgétaires plaider en faveur d'un budget de plus en plus sensible à la protection sociale ;

- ▶ **380 artisans dont 162 femmes** des régions de la Kara et Central ont été sensibilisés sur les mécanismes d'extension de la sécurité sociale aux travailleurs de l'économie informelle. Ceci a permis de renforcer la culture d'assurance au sein des organisations des artisans.



Photo 5 et 6 : Une vue des participants à l'atelier de formation sur la protection sociale et la comptabilité simplifiée et photo de famille au terme dudit atelier avec la participation de Ndeye Coumba Diop, la directrice du bureau pays de l'OIT-Abidjan (au milieu, foulard blanc, Lomé, le 22 mai 2024).

- ▶ **94 femmes de l'économie informelle** sont formées sur la protection sociale et la comptabilité simplifiée. Ces femmes

disposent désormais des outils pour gérer au mieux leurs revenus afin de participer à leur protection sociale ;

2- Appui à la prise de décisions en matière d'extension de la protection sociale

- Un plan de communication sur la couverture maladie des travailleurs domestiques a été élaboré avec les organisations professionnelles des travailleurs. Ce plan vise à faire connaître l'environnement de travail et les besoins des travailleurs domestiques. Ceci permettra d'adopter des stratégies adaptées pour l'extension de la sécurité sociale à ces travailleurs ;
- 13 décrets d'application de la loi sur l'assurance maladie universelle (AMU) adoptés et ont favorisé l'extension effective de l'AMU au secteur privé formel ;
- Le rapport sur les mécanismes de collecte des cotisations dans l'économie informelle

et agricole est disponible. Un groupe de personnes ressources a été mis en place et les membres constituent à cet effet des points focaux des différents ministères sur la thématique de l'assurance maladie universelle dans l'économie informelle. Sur la base de la description de ce secteur, des mécanismes d'affiliation et de collecte des cotisations ont été proposés ainsi que des mesures incitatives à mettre en place. Les résultats de cette étude permettent d'organiser un dialogue avec chaque groupe d'acteurs pour la mise en œuvre des mécanismes proposés ;



Atelier de validation du cadre de résultats et du cadre institutionnel de la politique nationale de protection sociale au TOGO

Date: du 15 au 17 Novembre 2023 **Lieu: Hôtel la Concorde Lomé - Togo**

- Le rapport sur les options de financement de la protection sociale est disponible. Ce travail est validé par l'équipe formée sur le financement de la protection sociale, les finances publiques et la protection sociale. Le processus de dialogue avec les différents acteurs est en cours afin d'aboutir à des engagements clairs en matière de financement de la protection sociale ;
- Des stratégies régionales de mobilisation sociale sont adoptées par les comités régionaux pour la promotion de la protection sociale. Chaque comité a validé la liste des acteurs de la région et les actions concrètes à mener à l'endroit de chacun de ces acteurs ;
- Le rapport d'étude sur les capacités contributives des travailleurs de l'économie informelle est disponible. Cette étude permet de connaître la capacité de chaque groupe de travailleurs à financer la protection sociale et sert d'outil de décision sur le financement de la protection sociale dans le secteur ;
- Le document de politique nationale de protection sociale validé par les acteurs et un arrêté d'approbation dudit document a été signé.

3- Promotion du Dialogue social dans le cadre de l'extension de la protection sociale



Photos 8-9 : travaux de l'atelier sur le dialogue entre travailleurs et employeurs dans le cadre de l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle au Togo, Lomé le 06 mai 2024

- Un dialogue a été organisé avec les mandants tripartites autour des interventions du projet RBSA-TOGO en lien avec l'assurance maladie universelle. Le cadre de collaboration sur les interventions a été précisé avec le rôle de chaque acteur. Cette approche a favorisé la mise en œuvre inclusive des activités du projet ;
- Le Cadre Permanent de Concertation Bipartite (CPCB) est redynamisé. Un dialogue a été organisé au sein dudit cadre entre le patronat et syndicats sur l'opérationnalisation de l'AMU. Cette concertation a permis de mieux s'imprégner du contenu de l'AMU et de relever les préoccupations communes qui pourront faire l'objet de plaidoyer ou de dialogue. Un document de plaidoyer a été validé par les partenaires sociaux.
- Des consultations ont été organisées avec les acteurs nationaux, notamment le Gouvernement et les partenaires sociaux, en collaboration avec le Fonds Monétaire International, sur les dépenses sociales. Cette concertation a permis d'évaluer, en amont, la faisabilité des différentes options de financement de la protection sociale suivant l'outil Handbook de l'OIT ;



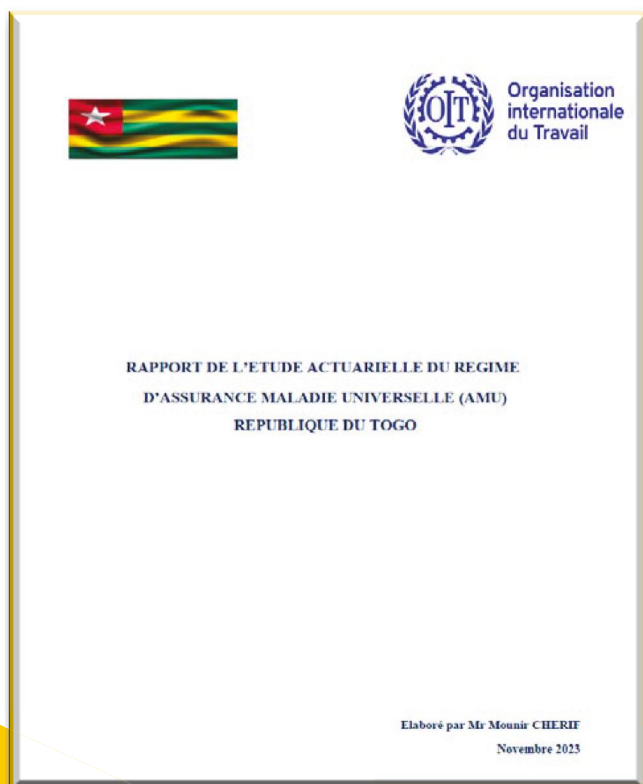
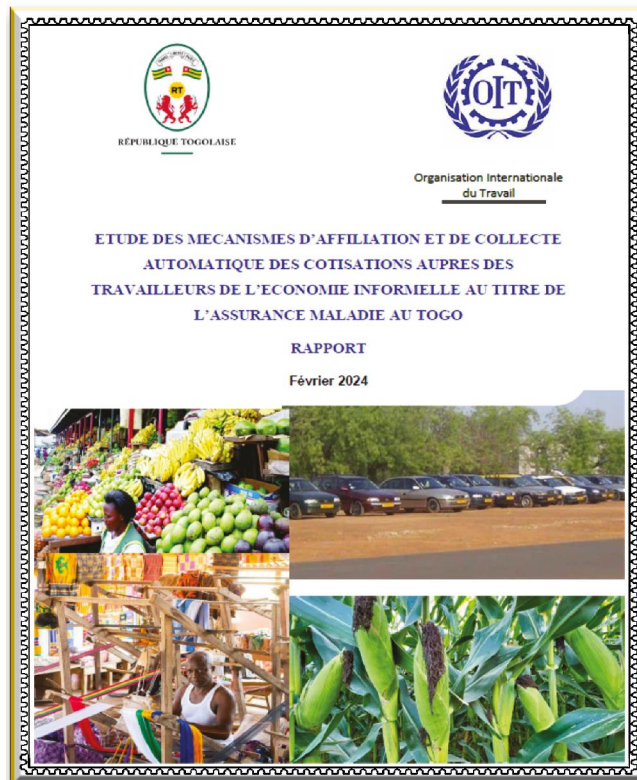
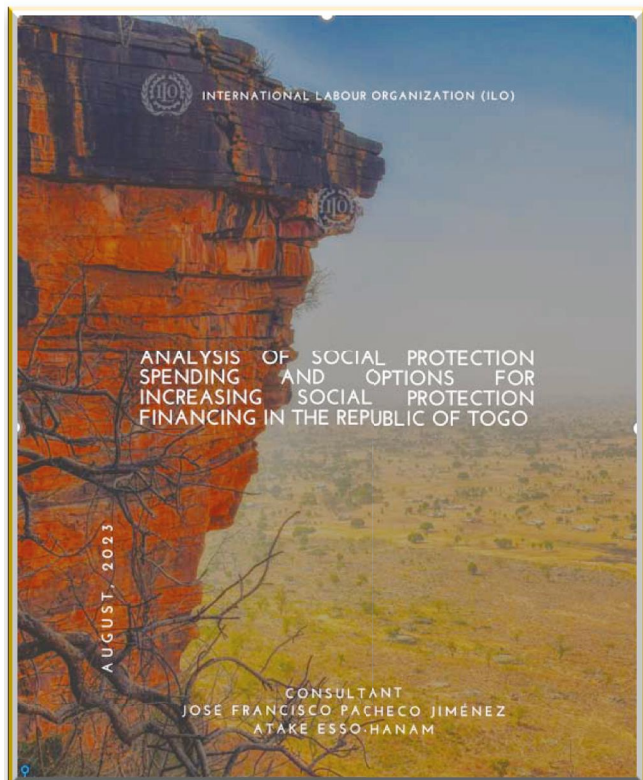
ANNEXES

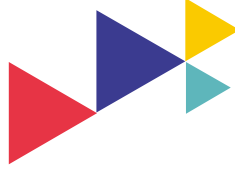
I- Liens sur la VISIBILITÉ

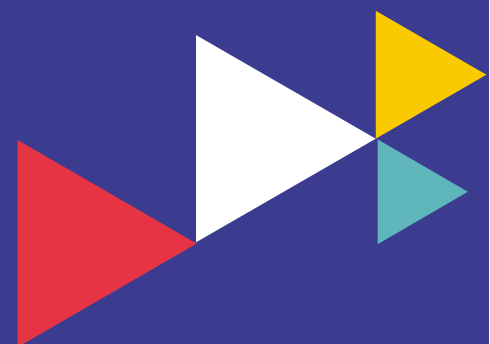
1. <https://www.ilo.org/fr/resource/news/le-conseil-national-du-patronat-du-togo-cnp-togo-rend-operationnel-sonT>
2. <https://www.ilo.org/fr/resource/news/la-directrice-de-loit-abidjan-rencontre-les-mandants-au-benin-mali-burkina>
3. <https://x.com/OITAbidjan/status/1793413142976114847>
4. <https://x.com/OITAbidjan/status/1793072938125815995>
5. <https://lomebougeinfo.tg/oit-atelier-de-formation-des-femmes-de-leconomie-informelle-dutogo/>
6. <https://letabloid.tg/economie-informelle-des-femmes-outillees-sur-la-securite-sociale-et-la-comptabilite-simplifiee/>
7. <https://www.afriquenligne.tg/togo-vers-une-securite-sociale-et-une-couverture-maladie-universelle-pour-les-femmes-dans-leconomie-informelle/>
8. <https://togoscoop.tg/togo-les-femmes-de-leconomie-informelle-a-lecole-de-la-securite-sociale-et-de-la-comptabilite/>
9. <https://www.youtube.com/live/Vp2b8sn4-VI?si=ZndD1iHjQs1HDAsq>

(Reportage sur l'économie informelle sur Télévision Togo) 

II- RAPPORTS D'ÉTUDES









Bureau de l'OIT à Abidjan

Plateau, **Immeuble CCIA, 01 B.P. 3960 Abidjan 01** - Côte d'Ivoire,
Abidjan - Côte d'Ivoire
Téléphone : **(+225) 2720318900** - Télécopie : **(+225) 2720212880**
Courriel : **abidjan@ilo.org** - Site web : **www.ilo.org/abidjan**